
Compte rendu d'une réunion de travail avec une partie des membres de la commission Formation-Sécurité le 04 juin 2020 en visioconférence

En ligne

- F. Clar
- V. Chiti
- C. Briend-Marchal
- G. Herbaud
- F. Besse
- Th. Bilote
- M. Jacquemin
- J. Graff
- Ph. Lhotellier
- M. Mioche
- L. Rochet

Ordre du jour

1) Infos en cours

– Réglementation dérogation (suite)

Le complément à la dérogation a été obtenu (FE). Nous remercions la DSAC/PN et en particulier Marie-Agnès Guyomar'ch qui a traité notre dossier.

– Arrêté du PASS

Il a été publié au JORF du 30 mai 2020.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041936855&dateTexte=&categorieLien=id> (texte également disponible sur la page d'accueil du site ato.cnvv.net)

Par rapport au projet étudié, les principales évolutions sont : la prise en compte du BIA si inférieur à 36 mois au lieu de 24 mois et la prise en compte des modes de lancement.

L'arrêté de conversion est à la signature à la DSAC. Les deux points importants sont : le point consacré au crédit du théorique BPP versus SPL et la prise en compte des ITP/ITV périmés qui, de ce fait, peuvent être requalifiés.

– Réponse à l'AMC de l'emport pax

Le texte SFCL 160 (e) mentionne qu'il faut 3 décollages et 3 atterrissages en qualité de PIC avant de pouvoir emmener des passagers. L'AMC de ce 160(e) ainsi que l'éclaircissement de Bertrand Huron sont moins restrictifs et permettraient de comptabiliser ce ou ces mouvements avec instructeur/examineur à bord. Il est sous-entendu que le vol soit satisfaisant et que le FI ne touche pas aux commandes. Le pilote n'est pas seul à bord mais les mouvements peuvent compter comme décollage et atterrissage en qualité de PIC pour satisfaire à l'exigence des 3 dec/att.

– Accidentologie (Barcelonnette, Nogaro, Issoire, Ploërmel)

Duo Discus : problème d'AFs sortis à grande vitesse malheureusement reproduit à nouveau au CEV. Actuellement les Duo Discus sont limités à 180 km/h. BS prévu.

Perkoz à Chérence : ouverture des AFs intempestive après vrille dos.

Pégase à Barcelonnette. Pas d'accrochage, passage verticale train sorti mais perte de contrôle en dernier virage, train rentré et AFs sortis. Sans doute confusion des commandes.

Discus à Nogaro. Position haute, fin de trajectoire dans les arbres pour le planeur et le Midour sorti de justesse après la casse du câble.

Collision d'un Alliance et d'un Lak19 à Issoire. Un winglet perdu, planeurs reposés sans problème.

Ploërmel, casse câble en exercice, atterrissage dur de l'Alliance.

2) Manuels du stagiaire

- A l'accueil
- Pendant la formation

Le sujet a suscité beaucoup de discussion.

Deux besoins distincts ont été identifiés. Faut-il un seul document ou deux documents sachant que les deux publics n'ont pas les mêmes attentes ? Discussion mais pas de convergence sur la solution à retenir. Trop de documents pour certains, pour d'autres, document sur les compétences trop prématuré en l'absence d'un Guide du pilotage de l'élève.

Il reste tout de même que le stagiaire (la plupart) aimerait anticiper la séance de formation en préparant cela chez lui ou en piste. L'élève doit comprendre et réfléchir à ce qu'on attend de lui en matière de compétences techniques et non techniques.

Francis propose de réaliser un papier de synthèse pour trouver les points de convergence.

3) Stage RAN FI

Les FI(s) qui bénéficient actuellement de la dérogation peuvent œuvrer sans problème jusqu'au 31 décembre 2020 sans exigence particulière. Par contre il faudra au 1er janvier 2021 les conditions d'expériences récentes (fin de dérogation), donc entre autres le stage RAN.

- Réunion avec le groupe RAN

Le constat actuel est le suivant :

Possibilité réglementaire de passer de 2 jours à 1 jour. (Nous prenons en compte cette disposition).

60 à 70 places RAN ont été perdues suite aux annulations des stages RAN dans la période de confinement.

Il faut prévoir cet hiver 300 à 350 places en stage RAN.

- Solution à court terme (avant le 1er janvier 2021)

Une solution peut être de réaliser des journées Sécurité axées instructeur, ce qui leur donnera le RAN. L'idéal pour répondre à la demande est de faire des sessions de 60 stagiaires à la fois.

Après la réunion, Michel Jacquemin a fait le point de la situation et il faut certainement envisager 7 réunions régionales en présentiel avec 50 à 70 instructeurs à chaque fois. Cela répondrait à la demande. C'est la solution réglementaire et pragmatique au vu des circonstances actuelles, l'alternative serait d'aller chercher une dérogation.

Brève à prévoir sur Actions Vitales

- Solution à moyen/long terme (après le 1er janvier 2021 et les années à venir)

Réfléchir à une solution à court et moyen terme avec visio-conférence, présentiel et simulateur. Prévoir un mixte en présentiel (Rex, FH) et en visio-conférence type GoodPilot ou des vidéos enregistrées (Réglementation, accidentologie, etc.).

4) Visualisation d'un cours à distance (essai)

Pour ceux qui n'ont pas vu la séance en direct le 1er juin, il est possible de la voir en différé <https://youtu.be/CZZ-yN2tTTY>

5) Sondage sur la nouvelle approche en planeur

Le volume de personnes qui se sont exprimées est relativement faible : 70 personnes.

13% sont contre

65% sont favorables et 20% plutôt favorables avec néanmoins quelques réserves.

6) Divers

Deux réunions "en petit format" à prévoir prochainement.

- **avec la DGAC** : formulaires FCL à passer en S-FCL, pratiques, licence à changer ou non pour les FI, prorogation pour les FE (2 contrôles ou pas ?). Francis lui enverra les questions et Véronique déclenchera une réunion si besoin. Personnes concernées (Véronique, Thierry, Michel et Francis)

- **Planeur Info**. Évolution du concept rédactionnel. On a paré au plus pressé, maintenant c'est à Lucien de nous dire la suite (Lucien, Jasmine et Francis)

Durée : 2h00

Prochaine réunion : lundi 22 juin à 9h00

Le Président de la
Commission
Formation et Sécurité

